

Image not found or type unknown



est on proprietaire usufruit

Par **glgdb**, le **26/05/2009** à **12:21**

Nous avons fait une donation a mon fils des biens communs lors du divorce.
Pour un des biens j'ai l'usufruit, suis considérée comme propriétaire par la loi et peut on poser une hypothèque dessus ?
Merci de votre réponse